

1 Décisions du comité directeur

Le Comité Directeur, réuni le 24 novembre 2007 au siège de la FFSA, a pris les décisions suivantes :

• Réglementation sportive 2008

La réglementation sportive 2008, regroupant la réglementation des régates nationales et les règles de sélection des rameurs et de qualification des équipages pour les équipes de France, a été approuvée. Vous trouverez ci-joint le document récapitulatif. Il peut être également consulté sur le site internet de la FFSA : Espace club > La compétition

• Médailles d'honneur de la FFSA

La médaille d'honneur de la FFSA a été décernée pour 2007, aux personnes suivantes :

Gérard BODIN (CMS Marignane)
 Claude DANIEL (SN Monaco)
 Gilles GUINOT (SN Troyes)
 Pierre JANTAL (Aviron Cadurcien)
 Jean LASSEAUX (SN Pont-à-Mousson)
 Jacques LESAGE (SN Lagny)
 Vincent LOCMANE (YRC Cognac)
 Georges MAGNIN (Aviron Sévrier)
 Jean MEURIN (AUN Lille)
 Bernard MEYNADIER (CN Libourne)
 Josiane RABILLER (Montsoreau)

• Circuit "Randon'Aviron EDF 2008"

40 manifestations ont été retenues pour figurer dans le circuit des randonnées "Randon'Aviron EDF 2008".

La liste des manifestations retenues peut être consultée sur le site de la FFSA : Pratiquer l'aviron > La randonnée > Randon'Aviron EDF.

Un livret de présentation de ce circuit, "La France en ramant", sera édité en début d'année.

• Challenge des Jeunes Rameurs 2008

Une liste de 15 ligues ayant satisfait aux critères pour la labellisation d'un "Challenge des jeunes rameurs" a été approuvée. La liste peut être consultée sur le site internet de la FFSA : Espace club > Challenge des Jeunes Rameurs

• Epreuves longues distances 2007/2008

20 épreuves ont été labellisées. La liste des manifestations peut être consultée sur le site internet de la FFSA : Pratiquer l'aviron > L'aviron de compétition > Les épreuves longues distances

• Calendrier national 2009

Le calendrier des manifestations nationales pour la saison 2009 a été adopté :

17-19 avril 2009	Championnats de France junior et senior bateaux courts
2-3 mai 2009	Coupe de France MAIF
16-17 mai 2009	Championnats de France UNSS et FFSU
31 mai 2009	Coupe de France d'Aviron de Mer des Ligues
26-28 juin 2009	Championnats de France minime et senior bateaux longs
3-5 juillet 2009	Championnats de France cadet et junior bateaux longs
11-12 juillet 2009	Critérium National
2-3 octobre 2009	Championnat de France d'aviron de mer

Les organisateurs de ces manifestations seront désignés lors du comité directeur du 2 février 2008.

• Journée nationale du Huit en 2009

La date de cette manifestation pour 2009 est fixée au 22 novembre.

• Affiliation

Sapeurs Pompiers Aviron de Mèze (Ligue du Languedoc-Roussillon)

• Radiation

Club Nautique de Saint Gildas (Ligue des Pays de la Loire)

2 Formations 2008

Dans le cadre du programme de formation 2007/2008 de la FFSA, 5 modules se dérouleront au 1^{er} trimestre 2008 pour les dirigeants et entraîneurs de clubs :

- Mettre en place un projet « Aviron et Entreprise »
24 au 25/01 au CREPS de Voiron
- Mettre en place un projet d'éducation par le sport
5 au 6/02 au CREPS de Toulouse
- Optimiser les ressources psychologiques d'un compétiteur
29 au 30/01 à la FFSA

- Les évolutions de la mécanique et de la technique
31/01 au 1/02 à la FFSA

Les dates de clôture des inscriptions à ces formations est fixée au 21/12/07

Face au nombre important de candidats une nouvelle session de formation à été rajoutée :

- Réparation de matériel : ce deuxième module sera ouvert en 2008 du 10 au 13 mars à Vaires-sur-Marne. La date limite des inscriptions est fixée au 11 février 2008.

Pour obtenir plus de renseignements, contactez le service formation de la FFSA ou consultez le site internet de la FFSA :

Espace club > Formation – Emploi > Programme annuel de formation

3 Dispositif pour "l'accompagnement éducatif" dans les collèges

À la rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation nationale a demandé aux collèges de mettre en place un accompagnement éducatif hors temps scolaire : aide aux devoirs et aux leçons, pratique artistique et culturelle et pratique sportive. Cet accompagnement, d'une durée de 2 heures, devant être organisé en fin de journée, après la classe, 4 jours par semaine.

Ces actions doivent être conduites :

- Pour les collèges situés en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) de février à juin 2008
- Pour l'ensemble des collèges à partir de septembre 2009

Les activités sportives peuvent être organisées par des associations sportives en dehors de l'établissement. Mais au-delà de la simple pratique sportive, les aspects éducatifs et les bienfaits sur la santé de notre sport devront être particulièrement mis en avant.

Des crédits du CNDS 2008 sont prévus pour financer les actions conduites par les clubs dans le cadre de cet accompagnement éducatif (encadrement et éventuels achats de matériel). Des financements locaux peuvent également compléter ce dispositif.

Pour plus d'information, consultez le site du ministère de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr > rubrique accompagnement éducatif

Pour obtenir des renseignements pratiques, contactez Hugo MACIEJEWSKI à la FFSA ou la DDJS dont dépend votre club.

4 Matériel mis en vente par la FFSA

La FFSA met en vente du matériel des équipes de France.

La liste de ce matériel réformé sera consultable sur le site internet de la FFSA à partir du 15 décembre :

Espace club > Aides aux clubs > Le matériel réformé

Les clubs intéressés doivent adresser un courrier d'offre à la FFSA accompagné d'un chèque d'un montant du prix d'achat avant le 28 janvier 2008.

5 Livre Aviron 2007

Le livre "Aviron 2007" sera bientôt disponible. Il retrace en images les grands moments de l'année.

L'ouvrage annuel réalisé par la FFSA est aussi un efficace outil de promotion pour les clubs, comités départementaux ou ligues. Il permet de faire connaître et de mettre en valeur l'aviron auprès des décideurs, des collectivités locales, des partenaires ou des médias.

À cet effet, les commandes groupées de clubs, comités départementaux ou ligues bénéficient d'un tarif préférentiel de 27 €. Les structures ont jusqu'au 17 décembre 2007 pour indiquer le nombre de livres qu'elles souhaitent recevoir dans le cadre de leur commande groupée.

Afin de faire connaître cet ouvrage auprès des rameuses et rameurs de votre club, une affiche peut être téléchargée du site internet de la FFSA.

Le tarif pour les commandes individuelles réalisées directement auprès de la FFSA est de 32 €.

Les prix indiqués ci-dessus incluent le port. Les règlements sont à établir à l'ordre de la FFSA.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

17, boulevard de la Marne, 94736 Nogent-sur-Marne CEDEX

www.avironfrance.fr - e-mail : contact@avironfrance.fr - Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75